



Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
Organization for the Harmonization of Business Law in Africa
Organizacion para la Armonizacion en Africa del Derecho Mercantil
Organizaçao para a Harmonizaçao em Africa de Direito dos Negocios

ERSUMA
Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature

TERMES DE RÉFÉRENCE

1^{RE} ÉDITION

FIPROD

FORUM INTERNATIONAL DES PROFESSIONNELS DU DROIT

Thème : « Négociation et conseils en investissements dans l'espace OHADA »

L'interprofessionnalisme au service du développement économique.

Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA)
Ouando, Carrefour Cinquantenaire – Route de Pobè, 02 B.P 353, Porto-Novo – Bénin
Tél. : (229) 97 97 05 37
Courriel : ersuma@ohada.org avec copies à :
honou.ersuma@ohada.org ; olory-togbe.ersuma@ohada.org
Site : <http://ersuma.ohada.org>

DAKAR
TERROU-BI HOTEL
14 - 15 NOVEMBRE 2019

Contexte et justification

Les professions juridiques et judiciaires sont nombreuses et variées. Certaines, traditionnelles, sont parmi les professions les plus anciennes et les mieux partagées au monde, tandis que d'autres, plus récentes, sont le résultat de la rencontre entre les besoins en services et les capacités professionnelles disponibles.

A ces professions s'ajoutent aujourd'hui, celles connexes, auxiliaires ou intermédiaires aux professions juridiques et judiciaires qui ont pour principal objet de mettre à la disposition de celles-ci les moyens et méthodes de réalisation efficiente de leurs missions. Elles renforcent les capacités des professionnels du droit et leur apportent des solutions innovantes d'exercice de leur activité à travers notamment l'usage des technologies de l'information et de la communication. La performance des moyens techniques proposés est telle que leur portée a atteint les professions les plus réticentes au développement technologique.

L'évolution de la nomenclature et, parfois, de la nature des professions juridiques et judiciaires s'est accélérée grâce notamment aux rencontres professionnelles cadre d'échanges et de définition de politiques adaptées aux objectifs de la profession. C'est ainsi que des séminaires et surtout des congrès annuels sont organisés par plusieurs professions juridiques et judiciaires. Parmi eux, peuvent être cités : le Congrès international des Notaires, le Congrès des Notaires d'Afrique, le Congrès international des huissiers de justice et agents d'exécution, le Congrès international des avocats, le Forum Interafricain des Juristes d'Entreprise ou encore le Congrès Africain des juristes d'affaires et les rencontres annuelles de l'Association Africaine des Hautes Juridictions Francophones (AAHJF). Toutes ces manifestations ont le mérite de constituer un cadre d'échanges entre professionnels du droit. Toutefois, même si elles ont tendance à prôner l'ouverture, elles sont essentiellement sectorielles, enregistrant la participation des professionnels d'un secteur ou d'un corps de métier donné.

Compte tenu du besoin de synergie interprofessionnelle dans la vie et la pratique du droit et convaincue de l'apport considérable de l'interprofessionnalisme dans l'expansion des professions juridiques et judiciaires et le développement économique des Etats, l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) a institué le Forum International des Professionnels du Droit (FIPROD). Le FIPROD est une manifestation professionnelle

qui se caractérise par sa diversité et son ouverture. C'est le lieu de rencontre et d'échange qui réunit tous les professionnels du droit, toutes professions confondues. Il est le creuset le plus important des professionnels du droit en ce qu'il les fédère autour d'un objectif commun à trois volets : expansion des professions juridiques et judiciaires, effectivité du Droit et efficience économique du Droit. La réalisation de cet objectif commun nécessite que les acteurs du droit connaissent mutuellement leurs professions, en déterminent les enjeux systémiques et travaillent en synergie. Le FIPROD se veut donc le trait d'union entre les professionnels du droit d'horizons et de domaines divers dont la collaboration interprofessionnelle est primordiale pour le développement leur profession et la satisfaction des destinataires des services offerts.

Fort de son pôle d'excellence en formation et recherche en Droit communautaire africain des affaires et fondamentalement orientée vers l'interprofessionnalisme au service du développement économique, l'ERSUMA pilote le FIPROD et organise à Dakar (Sénégal), les 14 et 15 novembre 2019, sa première édition. Cette édition, qui inaugurerait l'organisation de cette importante rencontre bisannuelle, se déroulera autour du thème « Négociation et conseils en investissement dans l'espace OHADA ».

Le thème retenu s'inscrit en droite ligne dans les orientations de l'OHADA et ses Etats membres ainsi que dans celles des professions juridiques et judiciaires. En effet, le développement des investissements, locaux comme étrangers, constitue un objectif primordial des Etats membres. Parmi les moyens mis en œuvre, figure en bonne place la sécurité juridique et judiciaire fondamentale pour tout investisseur. D'où l'intérêt et l'implication active de l'OHADA, outil au service de la performance des entreprises et de l'émergence d'un vaste marché solidement bâti sur le socle de la sécurité juridique et judiciaire. Mais, la vie du système étant faite par les acteurs, les professionnels du droit sont au cœur du processus de développement des investissements. Ils participent aux négociations, offrent un service de conseil, rédigent les actes, accomplissent les formalités, s'impliquent dans la recherche de solution amiable en cas de différend et constituent des maillons incontournables de l'exécution volontaire ou forcée des engagements contractuels résultant des investissements.

La portée professionnelle du thème de la première édition du FIPROD est donc sans équivoque.

L'ERSUMA

L'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA), rattachée au Secrétariat Permanent, est instituée par les articles 3 et 41 du Traité de l'OHADA et organisée par le Statut de l'ERSUMA du 03 octobre 1995 révisé par les Règlements N° 004/2009/CM/OHADA du 19 Décembre 2009, N°0013/2011/CM/OHADA du 17 Juin 2011 et N°02/2016/CM/OHADA du 28 octobre 2016 portant Statut révisé de l'ERSUMA. Située à Porto-Novo en République du Bénin, elle a pour rôle d'améliorer l'environnement juridique des États parties de l'OHADA par la sensibilisation, la formation continue, l'évaluation de l'application du droit de l'OHADA et de tout autre droit communautaire. Les formations organisées par l'ERSUMA ont essentiellement pour cible les magistrats, avocats, notaires, greffiers, huissiers de justice, experts judiciaires, experts-comptables, fonctionnaires, opérateurs économiques.

L'ERSUMA a quatre missions principales :

- améliorer le système juridique et judiciaire des Etats-parties;
- assurer le renforcement des capacités des magistrats et autres auxiliaires de justice des Etats-parties relativement aux Actes uniformes et à tous les domaines du droit des affaires ;
- agir comme un centre de recherche et de documentation en droit OHADA et en tout autre droit communautaire ;
- être en liaison étroite avec la CCJA et les autres hautes juridictions nationales, afin de garantir l'uniformité de l'interprétation et de l'application de la loi.

Objectifs

Cette première édition du FIPROD a pour objectif de contribuer à la synergie interprofessionnelle dans le domaine des affaires. Elle vise à favoriser non seulement la rencontre entre les professionnels du droit mais également celle entre les professionnels et leurs clients, investisseurs et dirigeants d'entreprises.

Les échanges entre les participants permettront de :

- apprécier les capacités des professionnels du droit à répondre efficacement aux demandes de services d'accompagnement des investisseurs locaux et étrangers ;
- mieux adapter les services de l'ERSUMA aux besoins de formation spécifiques à la négociation et aux conseils en matière d'investissement ;
- renforcer les capacités des professionnels du droit sur les techniques de négociation des contrats relatifs aux investissements ;
- apprécier le niveau d'attractivité du cadre juridique et fiscal des investissements en Afrique

en général, dans l'espace OHADA en particulier ;

- faciliter la mise en place d'un cadre de collaboration interprofessionnelle non seulement entre les différents acteurs de l'espace OHADA, mais également entre eux et les cabinets internationaux ;
- mettre en relief l'apport et la complémentarité des organisations d'intégration juridique et économique ainsi que des partenaires techniques et financiers dans la mobilisation des investisseurs en Afrique en général et dans l'espace OHADA en particulier.

En outre, cette édition offre aux prestataires de services et fournisseurs un cadre de promotion des outils juridiques et solutions innovantes d'exercice de l'activité des professionnels du droit.

Résultats attendus

- Une page web dédiée au Forum est créée, conçue, arrimée au site web officiel de l'OHADA www.ohada.org et animée avant, pendant et après le forum ;
- Un état des lieux sommaire du processus d'harmonisation du droit OHADA est partagé au cours des échanges ;
- Le bilan avec les praticiens du droit et acteurs économiques de l'application des Actes uniformes est fait ;
- Les préoccupations des praticiens et leurs besoins en formation sont identifiés et arrimés avec la vision de l'ERSUMA ;
- Les participants sont formés aux techniques de négociation des contrats d'investissements en Afrique à travers les ateliers thématiques ;
- L'annuaire des professionnels du droit de l'espace OHADA est lancé et vulgarisé ;
- La librairie en ligne de l'ERSUMA est lancée et les nouveaux services de l'Institution sont connus ;
- Le forum des professionnels du droit de l'espace OHADA est organisé ;
- La plateforme de collaboration interprofessionnelle est créée, mise en place par les professionnels du droit de l'espace OHADA et coordonnée par l'ERSUMA ;
- Le catalogue des formations et manifestations 2020 de l'ERSUMA est officiellement lancé et largement diffusé.

En outre, cette édition offre aux prestataires de services et fournisseurs un cadre de promotion des outils juridiques et solutions innovantes d'exercice de l'activité des professionnels du droit.

Indicateurs

Le nombre de participants attendus au forum est compris entre 750 et 1000 personnes. Participeront aux activités les officiels des Etats membres de l'OHADA, des Institutions de l'OHADA et autres Organisations internationales et régionales

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

JEUDI 14 NOVEMBRE 2019

08h00 - 08h30	Mise en place technique
08h30 - 09h00	Arrivée et installations des participants
09h00 - 09h30	Arrivée et installations des officiels
09h30 - 10h30	Cérémonie officielle d'ouverture
11h00 - 12h30	Conférence inaugurale sur le thème « Négociations et investissements en Afrique »
12h30 - 13h00	Présentation des nouvelles publications de l'ERSUMA
13h00 - 14h30	Pause - déjeuner (Activités en stands)
14h30 - 16h00	- Ateliers thématiques sur le thème « Négociation et conseils en investissements dans l'espace OHADA » <ul style="list-style-type: none">• Atelier 1 : Cadre juridique des investissements : enjeux, risques et solutions pratiques• Atelier 2 : Négociations et conseils en PPP• Atelier 3 : Rédaction des contrats d'investissements• Atelier 4 : Médiation & arbitrage d'investissements• Atelier 5 : Fiscalité des investissements• Atelier 6 : Exécution des engagements contractuels
16h00-17h30	Plénière
17h30 - 18h00	Suite des activités en stands
18h00	Fin de la 1^{re} journée : suspension des travaux

VENDREDI 15 NOVEMBRE 2019

08h00 - 08h30	Arrivée et poursuite des activités en stands
08h30 - 09h00	Arrivée des participants
09h00 - 11h00	Table ronde 1 : « Accompagnements en investissement et capacités professionnelles des acteurs »
11h00 - 11h15	Pause-santé
11h15 - 13h00	Présentation des nouvelles publications de l'ERSUMA
13h00 - 14h30	Table ronde 2 : « Accompagnements en investissements et collaboration interprofessionnelle »
13h00 - 14h30	Pause-Déjeuner
14h30 - 16h00	Activités et visites en stands : brainstorming, salons de négociation, entretiens professionnels et d'affaires
16h00 - 16h30	Présentation des produits & services des partenaires/Sponsors/annonceurs
16h30 -17h00	Cérémonie officielle de clôture
A partir de 20h00	Soirée de gala du Forum

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019

10h00 -17h00	Visites touristiques du Forum <ul style="list-style-type: none">- Ile de Gorée- Lac Rose- Musée des civilisations noires de Dakar- Réserve de Bandia
--------------	--

DEPART DES PARTICIPANTS



PUBLIC CIBLE

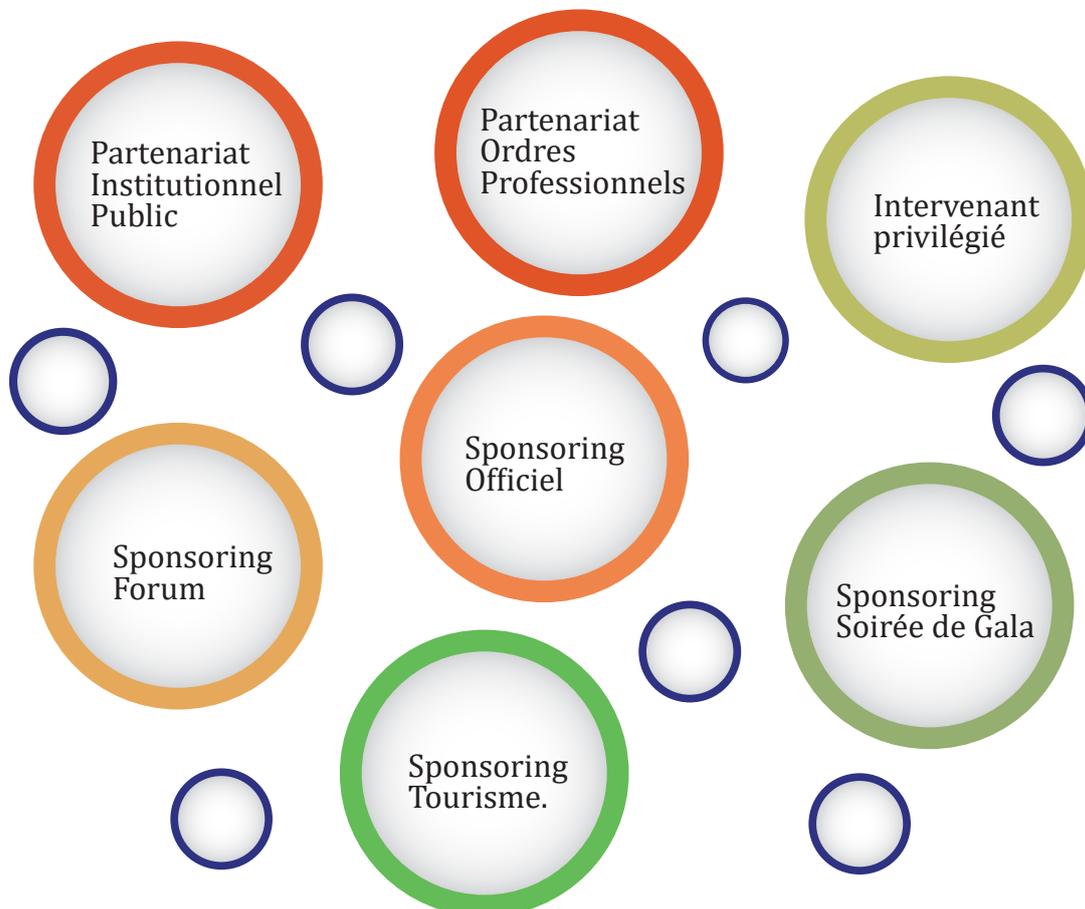
Avocats, notaires, huissiers de justice, magistrats, experts comptables et comptables agréés, juristes d'affaires et d'entreprises, investisseurs, opérateurs économiques, dirigeants et managers d'entreprises, cadres et collaborateurs des administrations en charge de la promotion des investissements, cadres et collaborateurs des services/directions juridiques, cadres et collaborateurs des directions/services administratifs et financiers, cadres et collaborateurs des centres de gestion agréés, cadres et collaborateurs des chambres de commerce et d'industrie, cadres et collaborateurs des compagnies d'assurances, contract managers, juristes de banques et d'assurances, fiscalistes, économistes, auditeurs, cadres et agents des secteurs public et privé, médiateurs, arbitres, universitaires, banques, institutions financières nationales, sous régionales et internationales, organisations d'intégration juridique et économique, partenaires techniques et financiers, ordres professionnels et associations d'ordres professionnels.

OFFRES DE SPONSORING ET DE PARTENARIAT



Le Forum International des Professionnels Du Droit (FIPROD) offre aux prestataires de services et fournisseurs de divers secteurs d'activités l'opportunité de promouvoir leurs produits et services auprès des professionnels du droit et institutions participant aux travaux.

Le Forum constitue donc un espace de communication pour le renforcement de la visibilité et de la notoriété commerciales des entreprises partenaires non seulement au niveau régional mais également international. Pour cette 1ère édition, les sept (07) catégories de sponsor sont proposées :



Les organisations régionales et sous-régionales, organisations internationales, ordres professionnels, prestataires et fournisseurs intéressés peuvent contacter directement l'ERSUMA.

CONDITIONS DE PARTICIPATION



Télécharger le formulaire d'inscription en cliquant sur le lien ci-dessous :
https://www.ohada.org/attachments/article/3158/FORMULAIRE_FIPROD.docx



Remplir et envoyer le formulaire par courriel aux adresses ci-après :
ersuma@ohada.org et
olory-togbe.ersuma@ohada.org :



Verser les frais de participation aux travaux ci-après :
- **250.000 FCFA : Professionnels**
- **200.000 FCFA : Universitaires**

Une réduction de 10% est accordée pour au moins trois (03) inscriptions provenant d'une même structure (cabinet, étude, entreprise, institution, etc).



Les frais de participation aux travaux couvrent également les supports et matériel pédagogiques, les pauses café et déjeuner pendant les travaux, l'attestation et la participation à la soirée de gala.
Les frais de voyage, d'hébergement et autres frais de restauration sont à la charge du participant.

1^{RE} ÉDITION

FIPROD

FORUM INTERNATIONAL DES PROFESSIONNELS DU DROIT

L'ERSUMA, pour une règle de droit effective, efficace et efficiente

Pour toute information ou inscription, nous contacter à :
Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA)
Ouando, Carrefour Cinquantenaire – Route de Pobè
02 BP 353 Porto-Novo, République du Bénin
Tél : +229 20 24 58 04 – 97 97 05 37 – 95 40 31 90
E-mails : ersuma@ohada.org